

**Arrêté portant nomination de la commission de recrutement constituée dans le cadre du recrutement, par la voie contractuelle d'un travailleur handicapé au sein de la fonction publique.**

La présidente de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Vu les 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L 512-13 du code du travail, relatif aux agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) ;

Vu la loi N° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;

Vu le décret N° 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi N° 84-16 du 11 janvier 1984 portant disposition statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 23 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 le recrutement de magasiniers de bibliothèques principaux de 2<sup>ème</sup> classe réservé aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

**ARRETE :**

**Article 1er :** Une commission de recrutement est créée dans le cadre du recrutement par la voie contractuelle d'un magasinier de bibliothèque principal de deuxième classe en application des dispositions du décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié.

**Article 2 :** Sont nommés membres de la commission de recrutement :

Madame Emilie GANNE, directrice générale des services adjointe de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, présidente de la commission.

Monsieur Clément HUSSON, responsable du pôle qualité de vie au travail, correspondant handicap de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Monsieur Grégory COLCANAP, directeur de la Bibliothèque Inter-universitaire Cujas.

**Article 3 :** La dissolution de la présente commission sera prononcée à l'issue de l'opération de recrutement

**Article 4 :** Le directeur général des services est responsable de l'exécution du présent arrêté

Fait à Paris, le 23.05.22  
La Présidente de l'Université Paris 1

Christine NEAU-LEDUC

